

---

---

## Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 septembre 2015

---

---

### SOMMAIRE

<b>Présidence</b> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<b>Désignation</b> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<b>Appel nominal</b>	(p. 7)
<b>Adoption</b> des procès-verbaux des Commissions permanentes des 18 mai et 18 juin 2015	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0321</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de 6 parcelles de terrain nu composant l'assiette foncière de la rue Marguerite Yourcenar et appartenant à la société dénommée Maxime Richard -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0322</b> <i>Lyon 9°- Déclassement et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de 16 emprises de terrain nu situées boulevard de la Duchère -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0323</b> <i>Saint Genis Laval - Déclassement de l'avenue de Gadagne - Cession à la société Clea patrimoine de délaissés de voirie suite aux travaux d'aménagement de l'avenue de Gadagne -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0324</b> <i>Saint Priest - Déclassement et cession à la société Eurogal de 2 parties du domaine public métropolitain situées rue Monseigneur Ancel -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0325</b> <i>Fourniture et livraison de matériaux de construction - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert- Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0326</b> <i>Missions d'inspections détaillées périodiques d'ouvrages d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0327</b> <i>Missions d'assistance technique pour les projets d'ouvrage d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0328</b> <i>Reprise de dégâts d'intempéries, d'entretien courant et de réparations sur les voies rapides - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0329</b> <i>Marcy l'Etoile - Requalification de l'Avenue des Alpes (phase 3) marché 2 : travaux de plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0330</b> <i>Marcy l'Etoile - Requalification de l'avenue des Alpes (phase 3) - Marché 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)

<b>N°CP-2015-0331</b>	<i>Demandes de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement - Taxes d'urbanisme -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0332</b>	<i>Demandes d'admission en non valeur présentées par le Directeur régional des finances publiques - Recouvrement de taxes d'urbanisme -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0333</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0334</b>	<i>Transfert de garanties d'emprunts de la Société anonyme d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la Société anonyme d'HLM résidences sociales de France - Contrats de prêt Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0335</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Le Montet auprès du Crédit Lyonnais et d'Interfimo -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0336</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0337</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0338</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saône et Loire auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0339</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0340</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0341</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Société générale -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0342</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0343</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'association Présence et actions avec les personnes âgées de la Ville de Lyon (PAPAVL) auprès de la Caisse d'épargne -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0344</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0345</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliage habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0346</b>	<i>Transfert de garanties d'emprunts de la SA d'HLM 3F immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrats de prêt Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0347</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0348</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0349</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Alliage habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0350</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) Albert Morlot auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2015-0351</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2015-0352</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2015-0353</b>	<i>Garanties d'emprunts de la SA d'HLM Résidences sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)

<b>N°CP-2015-0354</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA HLM Gabriel Rosset auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2015-0355</b>	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs d'air de marque HIBON, RIETSCHLE et ROBUSHI installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0356</b>	<i>Réalisation d'analyses et de prélèvements pour les laboratoires de la direction de l'eau, de la direction de la voirie et de la direction de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert après déclaration sans suite - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0357</b>	<i>Fourniture de pièces détachées et réparation pour les matériels de marque BORGER installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0358</b>	<i>Fourniture de pièces détachées pour matériels de marque R&amp;O installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0359</b>	<i>Pierre Bénite - Remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration de Pierre Bénite - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0360</b>	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°66 et 250 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 7, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Gaugy Seigneur - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0253 du 18 juin 2015 -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0361</b>	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Fleurs et appartenant à M. Antoine Fuster -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0362</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n°695 et 795 dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon, escalier 3, situé 36, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Mostafa Adib - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2014-0135 du 10 juillet 2014 -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0363</b>	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Tatières et appartenant aux conjoints Meyrel -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0364</b>	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue du Vallon et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Le Vallon -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0365</b>	<i>Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 24, avenue Général de Gaulle et appartenant à la SCI PHINIVI Pierre II -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0366</b>	<i>Charly - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées entre la rue de l'Etra et la rue de l'Eglise et appartenant à la Congrégation des Soeurs de Saint-Charles -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0367</b>	<i>Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située route du Bas Privas et appartenant à l'indivision Bouchet, Béra, Gout -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0368</b>	<i>Charly - Opération voie nouvelle Louis Vignon - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 382, rue de l'Eglise et appartenant aux conjoints Basset - Broyer -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0369</b>	<i>Dardilly - Aménagement de l'esplanade de la Poste - Acquisition des parcelles de terrain cadastrées AR 67, AR 102, AR 121, AR 122, AR 123, AR 124, AR 125, AR 336 et AR 339, situées avenue de Verdun, chemin de la Liasse, chemin des Ecoliers et appartenant à la Commune -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0370</b>	<i>Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 147, rue Elysée Reclus et appartenant à la société Maxime Richard -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0371</b>	<i>Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 18-20, rue Fine et appartenant à M. Raymond Lagarde -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0372</b>	<i>Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Nières et appartenant à M. et Mme Maillard - Exercice du droit de préférence -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0373</b>	<i>Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 7, rue des Chaux et appartenant aux époux Peysson -</i>	(p. 16)

<b>N°CP-2015-0374</b>	<i>Genay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 170, rue des Jonchères et appartenant à la SCI 170, rue des Jonchères -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0375</b>	<i>Lyon 3°- Acquisition d'un immeuble situé 339, rue Paul Bert et appartenant à la SCI Maisonneuve -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0376</b>	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n°1093 et 1129 de la copropriété Le Vivarais situé au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. El Alami Abdeljalil -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0377</b>	<i>Lyon 7°- Acquisition d'un immeuble situé 8, rue Paul Massimi et appartenant à M. et Mme Billet -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0378</b>	<i>Lyon 8°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 19, rue Paul Cazeneuve et appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0379</b>	<i>Lyon 9°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue des Docks et rue du Four à Chaux et appartenant à la SCCV Lyon Docks -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0380</b>	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie de la Métropole de Lyon de 4 parcelles de terrain situées rue du Commerce et appartenant à la Commune -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0381</b>	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 3 et 5, rue du Penon et appartenant aux époux Verdier -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0382</b>	<i>Mions - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit et classement dans le domaine public de voirie métropolitain, des parcelles de terrain relatives aux espaces publics de voirie appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0383</b>	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13 à 15, rue du Penon et appartenant aux époux Théodorou -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0384</b>	<i>Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain nu située 50, rue du Mas Mathieu et appartenant aux époux Moine -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0385</b>	<i>Neuville sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 37, avenue Gambetta et appartenant aux époux Desbois -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0386</b>	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 35, route de Saint Romain et appartenant aux Consorts Esther -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0387</b>	<i>Saint Didier au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 13, chemin du Pinet à la Molière et appartenant à l'indivision Maillon - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé (ER) n°8 -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0388</b>	<i>Saint Genis Laval - Opération d'aménagement du chemin de Moly - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 65, chemin de Moly et appartenant à M. Jean-Noel Traverse -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0389</b>	<i>Solaize - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Beauregard et appartenant aux époux Cusant -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0390</b>	<i>Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Louis Duclos et appartenant à la Mutualité du Rhône -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0391</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de diverses parcelles de terrain nu situées rue Henri Legay et appartenant à la SCI Club de la Soie -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0392</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain nu située 227, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de la résidence Variations -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0393</b>	<i>Villeurbanne - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 39, rue Anatole France et appartenant à la SCI du 39, rue Anatole France - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé n°72 -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0394</b>	<i>Bron - Cession à M. Michel Jolly du lot n°745 dépendant de la copropriété Résidence Plein Ciel située 1 à 13, rue Gérard Philippe - 18 à 20, rue Louis Pergaud -</i>	(p. 17)

<b>N°CP-2015-0395</b>	<i>Bron - Cession à M. Alphonse Tedesco du lot n°752 dépendant du bâtiment D de la copropriété Résidence Plein Ciel située 1 à 13, rue Gérard Philipe -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0396</b>	<i>Bron - Cession des lots n°1210 et 1120 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon, escalier 11 situés 11, rue Jules Védrières et appartenant à M. et Mme Mostafa Adib - Abrogation de la décision n°B-2014-0164 du Bureau du 10 juillet 2014 -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0397</b>	<i>Fontaines sur Saône - Revente à la Commune d'un lot de copropriété situé 11, avenue Simon Rousseau -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0398</b>	<i>La Tour de Salvagny - Revente à la Commune d'un immeuble situé 3, rue de Lyon -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0399</b>	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon C onfluence phase 2 - Cession atermoyée, à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence, d'un tènement immobilier situé 42, quai Perrache sur les parcelles cadastrées BD 97, BD 184 et BD 185 -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0400</b>	<i>Lyon 3°- Lyon 7°- Plan de cession - Cession à Im mobilière Rhône-Alpes (IRA), de lots dans des immeubles en copropriété situés 56, rue des Rancy, 31, rue du Lac, 20, rue de la Rize, 52, rue Etienne Richerand, 19, rue Vaudrey, 80, rue Paul Bert, 64, rue des Rancy et 22, avenue Jean Jaurès -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0401</b>	<i>Lyon 3°- Plan de cession - Cession au profit de Mme Claudine Notter des lots n°5, 24 et 27 dans un immeuble en copropriété situé 48, rue Voltaire -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0402</b>	<i>Lyon 7°- Plan de cession - Cession à M. Benhamed, ou toute personne physique ou morale se substituant, de lots de copropriété situés 22, rue Saint-Michel -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0403</b>	<i>Lyon 8°- Plan de cession - Réduction du terrain d'assiette du bail emphytéotique consenti à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat sur l'immeuble situé 124, avenue des Frères Lumière et cession à M. et Mme Morand -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0404</b>	<i>Meysieu - Cession, à la Société française d'habitations économiques (SFHE) Arcade, de 2 parcelles de terrain nu, situées 1, route d'Azieu -</i>	(p. 17)
<b>N°CP-2015-0405</b>	<i>Villeurbanne - Revente, à la Commune, d'un bien immobilier situé 125, rue Dedieu -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0406</b>	<i>Villeurbanne - Revente, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 98, rue Hippolyte Kahn -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0407</b>	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 51, rue Edouard Vaillant -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0408</b>	<i>Lyon 8°- Equipement public - Institution d'une servitude de passage public et de canalisation d'eau ainsi que de cour commune au profit de la SCI Concorde et Lumières ou de toute autre société à elle substituée sur une parcelle de terrain métropolitain située à l'angle du boulevard Pinel et de la rue Guillaume Paradin -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0409</b>	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Modification de la condition particulière de la convention de servitude de passage au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur un ensemble de parcelles de terrain nu formant le lot n°6 de la ZAC Armstrong et situées 22, avenue Jean Cagne -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0410</b>	<i>Villeurbanne - Projet Carré de Soie - Protocole d'accord entre la Métropole de Lyon et la Société par Action Simplifiée (SAS) Prodecom pour une éviction commerciale au 202, rue Léon Blum -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0411</b>	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-ciel nord - Signature d'un protocole transactionnel entre la Métropole de Lyon et M. Pierre Reynaud - 140 rue Francis de Pressensé -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0412</b>	<i>Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0413</b>	<i>Solaize - Création d'une voie nouvelle n°25 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 18)
<b>N°CP-2015-0414</b>	<i>Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 20)

<b>N°CP-2015-0415</b>	<i>Maintenance du logiciel standard GEDélibération, NETélibération et Eprocédure et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2015-0416</b>	<i>Maintenance du logiciel standard GIMAWEB (ex GIMA) : gestion patrimoniale physique et technique, gestion de l'entretien et gestion locative et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2015-0417</b>	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans le champ des usages, de l'innovation de services et des changements de comportements - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2015-0418</b>	<i>Formation obligatoire des assistants maternels agréés par la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2015-0419</b>	<i>Champagne au Mont d'Or - Décines Charpieu - Lyon 7°- Pierre Bénite - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, des demandes de déclarations préalables et une demande de permis de démolir -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0420</b>	<i>Meyzieu - Autorisation donnée à l'organisme Arcade / Société française des habitations économiques (SFHE) de déposer des autorisations des droits du sol (dont permis de construire), portant sur les biens métropolitains situés 1 route d'Azieu et cadastrés CS 1 et CS 2 -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0421</b>	<i>Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les cimetières de Bron et Rillieux la Pape - Lot n°3 : espaces verts - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0422</b>	<i>Lyon 6°- Travaux de réfection des vitrages extérieurs attachés de l'Amphithéâtre 3000 suite à sinistre dommages - ouvrages - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0423</b>	<i>Lyon 8°- Renforcement de la dalle de l'ex-quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs - Lot n°2 : maçonnerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0424</b>	<i>Craponne - Restructuration partielle et amélioration de l'enveloppe thermique du collège Jean Rostand - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n°3 -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0425</b>	<i>Craponne - Restructuration partielle et amélioration de l'enveloppe thermique du collège Jean Rostand - Lot n°3 : étanchéité, lot n°9 : plomberie-chauffage-ventilation, lot n°10 : électricité - Autorisation de signer 3 avenants -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0426</b>	<i>Irigny - Restructuration du collège Daisy Georges Martin - Lot n°1 : démolitions - gros oeuvre - Lot n°5 : menuiseries intérieures - Autorisation de signer un avenant n°2 pour le lot n°1 et un avenant n°1 pour le lot n°5 -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0427</b>	<i>Lyon 2°- Prestations de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0428</b>	<i>Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n°6 : étanchéité - bardage - couverture - Lot n°7 : façade - ITE - Lot n°10 : menuiseries intérieures bois - Lot n°11 : plâtrerie - peinture - Lot n°15 : électricité - courant fort - courant faible et lot n°17 : chauffage - plomberie - ventilation - Autorisation de signer un avenant n°1 pour les lots n°7, 10 et 11 et un avenant n°2 pour les lots n°6, 15 et 17 -</i>	(p. 22)
<b>N°CP-2015-0429</b>	<i>Aides à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 23)
<b>N°CP-2015-0430</b>	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Soie - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 24)
<b>N°CP-2015-0431</b>	<i>Projet de recherche dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour favoriser le déploiement du travail à distance en secteur tertiaire et industriel afin de réduire la mobilité - Demande de subvention auprès de l'ADEME -</i>	(p. 24)
<b>N°CP-2015-0432</b>	<i>Appel à projet - Territoires zéro déchet zéro gaspillage - Candidature de la Métropole de Lyon à l'appel à projet organisé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) - Demande de subvention -</i>	(p. 25)

<b>N°CP-2015-0433</b>	Fonctionnement du dispositif Bus info santé - Attribution d'une subvention à la Métropole de Lyon par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes au titre de l'année 2015 -	(p. 25)
<b>N°CP-2015-0434</b>	Chassieu - Montanay - Solaize - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour l'installation de composteurs au sein des cantines scolaires - Conventions avec les communes bénéficiaires -	(p. 25)
<b>N°CP-2015-0435</b>	Décines Charpieu - Programme de développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention pour les composteurs en pied d'immeubles - Convention avec le bénéficiaire -	(p. 25)
<b>N°CP-2015-0436</b>	Portail de covoiturage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : communication, animation et marketing du dispositif - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 26)
<b>N°CP-2015-0437</b>	Donation de l'excédent de production alimentaire du restaurant administratif de la Métropole de Lyon - Approbation et signature d'une convention avec l'Association caritative Oasis d'Amour -	(p. 26)

---

### Présidence de monsieur Gérard Collomb Président

Le lundi 7 septembre 2015 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 28 août 2015 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRÉSIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

*(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).*

---

### Membres de la Commission permanente

**Présents** : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

**Absents excusés** : Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à Mme Vullien), Frier, M. Calvel (pouvoir à M. Sellès).

---

### Membres invités

**Présents** : MM. Devinaz, Longueval et Mme Runel.

**Absents excusés** : MM. Gouverneyre et Lebuhotel.

**Absent non excusé** : M. Chabrier.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

**Adoption des procès-verbaux  
des Commissions permanentes des 18 mai et 18 juin 2015**

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Commissions permanentes des 18 mai et 18 juin 2015. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

*(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).*

**M. LE PRESIDENT** : Nous allons rentrer, chers collègues, dans le vif du sujet. On s'apercevra, à l'occasion des dossiers que nous commençons à faire entrer en pratique, d'un certain nombre des décisions que nous avons prises dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). On verra donc les dossiers qui commencent à passer et qui vont nous permettre de réaliser ce que nous avons sélectionné pour faire partie de cette PPI.

---

**N° CP-2015-0321** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de 6 parcelles de terrain nu composant l'assiette foncière de la rue Marguerite Yourcenar et appartenant à la société dénommée Maxime Richard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0322** - Lyon 9° - Déclassement et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de 16 emprises de terrain nu situées boulevard de la Duchère - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0323** - Saint Genis Laval - Déclassement de l'avenue de Gadagne - Cession à la société Clea patrimoine de délaissés de voirie suite aux travaux d'aménagement de l'avenue de Gadagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0324** - Saint Priest - Déclassement et cession à la société Eurogal de 2 parties du domaine public métropolitain situées rue Monseigneur Ancel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0325** - Fourniture et livraison de matériaux de construction - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert- Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0326** - Missions d'inspections détaillées périodiques d'ouvrages d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0327** - Missions d'assistance technique pour les projets d'ouvrage d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0328** - Reprise de dégâts d'intempéries, d'entretien courant et de réparations sur les voies rapides - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0329** - Marcy l'Etoile - Requalification de l'Avenue des Alpes (phase 3) marché 2 : travaux de plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0330** - Marcy l'Etoile - Requalification de l'avenue des Alpes (phase 3) - Marché 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2015-0321 à CP-2015-0330. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur :** Oui, monsieur le Président et chers collègues, j'ai plusieurs dossiers à vous soumettre.

Concernant le dossier n°CP-2015-0321, la société dénommée Maxime Richard a construit, au début des années 1990 à Vaulx en Velin, le lotissement "Le Hameau de la Croix". Aujourd'hui, cette société reste encore propriétaire de la rue Marguerite Yourcenar alors qu'elle aurait dû rétrocéder cette voie au domaine public de voirie.

Le lotisseur ayant fait faillite, un mandataire judiciaire a été chargé de la liquidation de ses actifs. La Métropole de Lyon a été sollicitée afin d'obtenir le classement, dans le domaine public de voirie métropolitain, de la rue Marguerite Yourcenar à Vaulx en Velin.

L'ensemble des services métropolitains a émis un avis favorable à ce classement. La société dénommée Maxime Richard représentée par le mandataire judiciaire s'est engagée à céder gratuitement à la Métropole de Lyon l'ensemble de la rue Marguerite Yourcenar à Vaulx en Velin. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte, elle est dispensée d'enquête publique. Au terme de ce projet d'acte, cette acquisition se fera à titre purement gratuit.

Concernant le dossier n°CP-2015-0322, la Communauté urbaine de Lyon a concédé à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Duchère à Lyon 9°. Aujourd'hui, afin de poursuivre l'aménagement de la 2° phase de la ZAC, la SERL doit se porter acquéreur de plusieurs tènements fonciers situés dans ce périmètre. Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser au profit de la SERL l'ensemble des emprises qui correspond à 4 954 mètres carrés.

L'ensemble des services métropolitains a émis un avis favorable à ce déclassement. On signale que plusieurs réseaux passent à proximité ou sur l'emprise. Leur dévoiement sera donc à la charge exclusive de la SERL. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, par suite de l'arrêté préfectoral, s'est déroulée du 2 janvier au 16 février 2007. Cette enquête vaut enquête publique de déclassement. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a d'ores et déjà été établi. Concernant le prix de cession, le prix total sera de 310 050 € HT, admis par France domaine.

Concernant le dossier n°CP-2015-0323, dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue de Gadagne à Saint Genis Laval et de l'édification d'un mur anti-bruit, des délaissés de voirie ont été constitués. La Société Clea patrimoine souhaite incorporer ces délaissés à sa propriété contiguë. Ces délaissés représentent environ 207 mètres carrés. Préalablement à la cession de ces 2 emprises à la Société Clea patrimoine, il convient donc de les déclasser.

Une enquête technique a montré l'apparition de réseaux qui seront à la charge de la Société Clea patrimoine. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Il n'y a pas d'enquête publique puisque cela ne remet pas en cause le reste de l'opération. Au terme du compromis, la Société Clea patrimoine achètera au prix de 20 € le mètre carré, soit 4 140 € pour 207 mètres carrés.

Concernant le dossier n°CP-2015-0324, dans le cadre des régulations foncières engagées à la suite de l'opération d'aménagement de la rue Monseigneur Ancel à Saint Priest, la société Eurogal a sollicité la Métropole de Lyon afin d'obtenir une cession de 2 délaissés de terrain correspondant à une surface de 358 mètres carrés. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser au profit de la société Eurogal ces 2 emprises. L'ensemble des services métropolitains a donné un avis favorable.

Là aussi, il y a la présence de réseaux. Leur dévoiement éventuel sera à la charge de la société Eurogal. Il n'y a pas d'enquête publique puisque cela ne remet pas en cause les conditions de desserte, l'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été établies pour un montant de 15 000 €. Il conviendra par ailleurs de mettre en conformité le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH) avec le récolement des emprises de voirie sur les parcelles cédées.

Le dossier n°CP-2015-0325 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de fourniture et de livraison de matériaux de construction. Ce marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché fera donc l'objet d'un marché à bons de commande d'une durée ferme de un an, reconductible 3 fois une année. Ce marché ne comportera pas d'engagement de commandes minimum mais de commandes maximum de 360 000 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2015-0326 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de missions d'inspections détaillées périodiques d'ouvrages d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ces marchés seront attribués à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Les prestations font l'objet de l'allotissement. Il y aura 2 lots. Il sera conduit pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois une année. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour chaque période reconduite. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier n°CP-2015-0327 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de missions d'assistance technique pour les projets d'ouvrage d'art sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ces marchés seront attribués à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Les prestations font l'objet de l'allotissement avec 2 lots. Il serait conduit pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois une année. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques avec des montants maximum de 300 000 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier n°CP-2015-0328 concerne un marché de travaux ayant pour objet la reprise de dégâts d'intempéries, d'entretien courant et de réparations sur les voies rapides de la Métropole de Lyon. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Ce marché comporte un engagement de commandes minimum de 100 000 € HT et maximum de 400 000 € HT. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 juillet 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement PERRIER TP/MAIA SONNIER. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2015-0329 concerne un marché de travaux de plantations pour la 3<sup>e</sup> phase de la requalification de l'avenue des Alpes à Marcy l'Etoile. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 31 juillet 2015, a choisi l'entreprise GREEN STYLE pour un montant de 283 118,47 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Toujours dans le cadre de la requalification de l'avenue des Alpes, le dossier n°CP-2015-0330 porte sur un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD). La Commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 31 juillet 2015, a choisi le groupement d'entreprises MGB/Serpollet/Perret/Proximark pour un montant de 1 570 031,41 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Et j'en ai terminé, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

---

**N° CP-2015-0331** - Demandes de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement - Taxes d'urbanisme - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances -

**N° CP-2015-0332** - Demandes d'admission en non valeur présentées par le Directeur régional des finances publiques - Recouvrement de taxes d'urbanisme - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brumm rapporte les dossiers n°CP-2015-0331 et CP-2015-0332. Monsieur Brumm, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRUMM, rapporteur** : Monsieur le Président et chers collègues, concernant le dossier n°CP-2015-0331, il s'agit d'examiner 11 demandes de remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme. L'ensemble de ces demandes représente une somme de 57 300 € et vont respectivement de 64 € jusqu'à 37 302 €.

Pour ces 11 demandes, un traitement différent est proposé. Accorder les remises gracieuses à madame BALDESSIN, messieurs ALZRAA et PALLESCI, les SAS SLCI, SARL AMO NEUF, SAS Foncière du Montout. En revanche, ne pas accorder ces demandes de remise gracieuse pour la SAS FONTANEL PROMOTION, monsieur et madame DUQUESNE et BOULAMOY, messieurs MICHELIN et GANDOZ.

Le dossier n°CP-2015-0332 a trait à la saisine de la Métropole de Lyon par le Directeur régional des finances publiques de 14 demandes d'admission en non-valeur pour des taxes d'urbanisme assises sur une opération de construction, reconstruction ou agrandissement d'un bâtiment situé sur le territoire de la Métropole de Lyon. Pour toutes ces demandes, les poursuites effectuées n'ont pas permis de recouvrer la totalité des sommes dues par les redevables de taxes d'urbanisme. Nous donnons un avis favorable aux demandes d'admission en non-valeur relative à ces taxes.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRUMM.

---

**N° CP-2015-0333** - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0334** - Transfert de garanties d'emprunts de la Société anonyme d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la Société anonyme d'HLM résidences sociales de France - Contrats de prêt Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0335** - Garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Le Montet auprès du Crédit Lyonnais et d'Interfimo - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0336** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0337** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0338** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saône et Loire auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0339** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0340** - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0341** - Garanties d'emprunts accordées à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Société générale - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0342** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0343** - Garantie d'emprunt accordée à l'association Présence et actions avec les personnes âgées de la Ville de Lyon (PAPAVL) auprès de la Caisse d'épargne - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0344** - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0345** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0346** - Transfert de garanties d'emprunts de la SA d'HLM 3F immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrats de prêt Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0347** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0348** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0349** - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0350** - Garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) Albert Morlot auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0351** - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0352** - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0353** - Garanties d'emprunts de la SA d'HLM Résidences sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0354** - Garantie d'emprunt accordée à la SA HLM Gabriel Rosset auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2015-0333 à CP-2015-0354. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur** : Bonjour à tous et à toutes, j'ai 22 dossiers de garanties d'emprunts à vous proposer qui concernent 167 demandes de garanties pour un montant total de plus de 94 M€, et 2 392 logements.

Le dossier n°CP-2015-0333 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SAEM SEMCODA pour des opérations d'acquisition-amélioration de 21 logements dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et de construction de 21 logements à Jonage. Le montant garanti est de 4 025 345 €.

J'ai ensuite 3 dossiers concernant la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes.

Le dossier n°CP-2015-0334 concerne une cession partielle de 15 logements au profit de sa filiale la SA d'HLM résidences sociales de France avec une reprise partielle des prêts correspondants. Les montants garantis sont désormais de 481 292,58 € pour la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes et de 507 277,07 € pour la SA d'HLM résidences sociales de France.

Le dossier n°CP-2015-0342 concerne des opérations d'acquisition-amélioration de 168 logements -16 dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, 11 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, 16 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, 51 à Vénissieux, 39 dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, 30 à Saint Cyr au Mont d'Or et 5 à Villeurbanne- et une opération de réhabilitation concernant 120 logements à Sainte Foy lès Lyon. Le montant total garanti est de 16 773 572 €.

Le dossier n°CP-2015-0346 concerne un transfert de garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM résidences sociales de France relatif à la cession de la résidence sociale "Résidétapes" située à Lyon 2<sup>e</sup>. Le montant garanti est de 1 733 008 €.

Le dossier n°CP-2015-0335 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Le Montet qui réalise des travaux d'amélioration d'accessibilité de sa résidence de Saint Genis Laval. Le montant garanti est de 515 500 €.

Le dossier n°CP-2015-0336 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle en vue d'une opération d'acquisition en Vefa de 12 logements rue Bossuet dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon pour un montant garanti de 831 300 €.

Le dossier n°CP-2015-0337 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône pour la réhabilitation de 294 logements à la résidence "Hautes Roches" à Pierre Bénite et de 116 logements rue Louis Aulagne à Vénissieux. Le montant total garanti est de 2 428 323 €.

Le dossier n°CP-2015-0338 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saône et Loire pour l'acquisition en Vefa de 16 logements rue Bataille dans le 8° arrondissement de Lyon pour un montant total garanti de 1 355 173 €.

Le dossier n°CP-2015-0339 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes pour des opérations d'acquisition-amélioration concernant 72 logements : 10 dans le 3° arrondissement, 55 dans le 7° arrondissement et 7 à Saint Genis les Ollières. Le montant garanti est de 5 831 544 €.

Le dossier n°CP-2015-0340 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme pour l'acquisition-amélioration d'un logement à Sathonay Camp pour un montant garanti à 100 % de 46 000 €.

Ensuite, 3 dossiers qui concernent la SERL.

Le dossier n°CP-2015-0341 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour la réalisation du lotissement Bioparc à Lyon 8° et la réhabilitation des bâtiments d'entrée en vue d'y accueillir une pépinière d'entreprises. Le montant garanti est de 2 400 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0344 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour la réalisation de la ZAC Vénissy à Vénissieux. La quantité de construction de logements étant de 69 %, l'emprunt peut bénéficier d'une garantie à hauteur de 100 %. Le montant garanti est de 7 000 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0352 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon pour l'opération "terrain des sœurs" à Villeurbanne. Le montant garanti est de 3 200 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0343 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'association Présence et actions avec les personnes âgées de la Ville de Lyon (PAPAVL) pour le réaménagement d'un prêt initialement garanti par le Conseil général en vue de financer la mise en conformité de la résidence "Ma demeure" rue Maurice Flandin à Lyon 3°. Le montant garanti est de 1 275 000 €.

Ensuite, 2 dossiers au profit de Alliade habitat.

Le dossier n°CP-2015-0345 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat pour l'acquisition en Vefa de 19 logements à Vénissieux, 23 à Lyon 8°, 3 à Craonne et 5 à Villeurbanne pour un montant de 4 075 144 €.

Le dossier n°CP-2015-0349 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Alliade habitat pour l'acquisition en Vefa de 114 logements -10 à Lyon 1er, 13 à Oullins, 8 à Décines Charpieu, 12 à Sainte Foy lès Lyon, 6 à Caluire et Cuire, 24 à Saint Genis Laval, 25 à Limonest et 16 à Vaulx en Velin- ainsi que pour la construction de 28 logements -16 à Lyon 8° et 12 à Craonne- et pour la réhabilitation de 921 logements -39 à Villeurbanne, 492 à Vaulx en Velin et 390 à Décines Charpieu-. Le montant total garanti est de 17 386 650 €.

Le dossier n°CP-2015-0347 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes pour une opération d'acquisition en Vefa de 34 logements situés rue Denuzière à Lyon 2° pour un montant garanti de 3 691 549 €.

Le dossier n°CP-2015-0348 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat pour l'acquisition en Vefa de 122 logements dont 117 à Vénissieux et 5 à Villeurbanne et pour la construction de 24 logements avenue Jean Jaurès à Saint Priest. Le montant garanti est de 10 177 849 €.

Le dossier n°CP-2015-0350 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) Albert Morlot pour la construction de son établissement sur un nouveau site à Décines Charpieu. Le montant garanti est de 6 462 153 €.

Le dossier n°CP-2015-0351 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'HLM Vilogia pour des opérations d'acquisition en Vefa de 44 logements dont 4 à Décines Charpieu, 10 à Neuville sur Saône, 20 à Villeurbanne et 10 à Lyon 8° ainsi que pour l'acquisition-amélioration de 11 logements à Lyon 1er. Le montant total garanti est de 3 902 641 €.

Le dossier n°CP-2015-0353 concerne des garanties d'emprunts de la SA d'HLM Résidences sociales de France pour la restructuration de la résidence pour personnes âgées "Les Cèdres" à Saint Fons et pour la réhabilitation de 156 logements rue Longefer à Lyon 8°. Le montant garanti est de 385 357 €.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2015-0354 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Gabriel Rosset pour la réhabilitation de 26 logements à Villeurbanne pour un montant garanti de 331 500 €.

Voilà, j'en ai terminé avec l'ensemble de ces dossiers, monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, monsieur Claisse. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes (IRA) n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2015-0334, CP-2015-0342 et CP-2015-0346 (article 26 du règlement intérieur du Conseil),

- M. Le Faou, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2015-0345 et CP-2015-0349 (article 26 du règlement intérieur du Conseil),

- Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n°CP-2015-0347 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

**N° CP-2015-0355** - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs d'air de marque HIBON, RIETSCHLE et ROBUSHI installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0356** - Réalisation d'analyses et de prélèvements pour les laboratoires de la direction de l'eau, de la direction de la voirie et de la direction de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert après déclaration sans suite - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0357** - Fourniture de pièces détachées et réparation pour les matériels de marque BORGER installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0358** - Fourniture de pièces détachées pour matériels de marque R&O installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0359** - Pierre Bénite - Remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration de Pierre Bénite - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°CP-2015-0355 à CP-2015-0359. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président et chers collègues, tout d'abord le dossier n°CP-2015-0355 qui concerne la fourniture de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs d'air de marque HIBON, RIETSCHLE et ROBUSHI installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon. Il s'agit du lancement d'une procédure adaptée pour un marché à bons de commande pour une durée ferme d'un an, reconductible 3 fois une année, avec un engagement de commande minimum de 20 000 € HT pour la durée ferme du marché et maximum de 70 000 € HT.

Le dossier n°CP-2015-0356 concerne la réalisation d'analyses et de prélèvements pour les laboratoires de la direction de l'eau, de la direction de la voirie et de la direction de la propreté. Il s'agit du lancement d'une procédure d'appel d'offres après une déclaration sans suite. Donc, un appel d'offres ouvert conclu pour une durée ferme de 3 ans pour un marché à bons de commande avec un engagement de commande maximum de 750 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n°CP-2015-0357 concerne la fourniture de pièces détachées et réparation pour les matériels de marque BÖRGER installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché, suite à une procédure adaptée. C'est un marché qui est passé sans publicité et sans mise en concurrence préalable du fait de la détention d'une exclusivité par le prestataire. C'est un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans avec un montant maximum de 300 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n°CP-2015-0358 concerne la fourniture de pièces détachées pour matériels de marque R&O installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché, suite à une procédure négociée sans mise en concurrence. Il s'agit d'un marché sans publicité et sans mise en concurrence du fait de la détention d'une exclusivité par le prestataire. C'est un marché à bons de commande pour une durée ferme de 4 ans avec un montant minimum de 80 000 € HT et maximum de 300 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2015-0359 concerne le remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration de Pierre Bénite. Pendant l'exécution des travaux, des besoins non identifiés pendant la phase de préparation du projet ont émergé lors de la phase d'exécution, ce qui nous oblige de faire un avenant de 8 672 € HT, ce qui monte le marché à 498 778 € HT.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° CP-2015-0360** - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°66 et 250 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 7, rue Guynemer et appartenant aux consorts Gaugy Seigner - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0253 du 18 juin 2015 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0361** - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Fleurs et appartenant à M. Antoine Fuster - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0362** - Bron - Acquisition des lots n°695 et 795 dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terrailon, escalier 3, situé 36, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Mostafa Adib - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2014-0135 du 10 juillet 2014 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0363** - Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Tatières et appartenant aux consorts Meyrel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0364** - Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue du Vallon et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Le Vallon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0365** - Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 24, avenue Général de Gaulle et appartenant à la SCI PHINIVI Pierre II - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0366** - Charly - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées entre la rue de l'Etra et la rue de l'Eglise et appartenant à la Congrégation des Soeurs de Saint-Charles - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0367** - Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située route du Bas Privas et appartenant à l'indivision Bouchet, Béra, Gout - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0368** - Charly - Opération voie nouvelle Louis Vignon - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 382, rue de l'Eglise et appartenant aux consorts Basset - Broyer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0369** - Dardilly - Aménagement de l'esplanade de la Poste - Acquisition des parcelles de terrain cadastrées AR 67, AR 102, AR 121, AR 122, AR 123, AR 124, AR 125, AR 336 et AR 339, situées avenue de Verdun, chemin de la Liasse, chemin des Ecoliers et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0370** - Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 147, rue Elysée Reclus et appartenant à la société Maxime Richard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0371** - Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 18-20, rue Fine et appartenant à M. Raymond Lagarde - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0372** - Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Nières et appartenant à M. et Mme Maillard - Exercice du droit de préférence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0373** - Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 7, rue des Chaux et appartenant aux époux Peysson - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0374** - Genay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 170, rue des Jonchères et appartenant à la SCI 170, rue des Jonchères - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0375** - Lyon 3° - Acquisition d'un immeuble situé 339, rue Paul Bert et appartenant à la SCI Maisonneuve - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0376** - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n°1093 et 1129 de la copropriété Le Vivarais situé au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. El Alami Abdeljalil - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0377** - Lyon 7° - Acquisition d'un immeuble situé 8, rue Paul Massimi et appartenant à M. et Mme Billet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0378** - Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 19, rue Paul Cazeneuve et appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0379** - Lyon 9° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue des Docks et rue du Four à Chaux et appartenant à la SCCV Lyon Docks - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0380** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie de la Métropole de Lyon de 4 parcelles de terrain situées rue du Commerce et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0381** - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 3 et 5, rue du Penon et appartenant aux époux Verdier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0382** - Mions - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit et classement dans le domaine public de voirie métropolitain, des parcelles de terrain relatives aux espaces publics de voirie appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0383** - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13 à 15, rue du Penon et appartenant aux époux Théodorou - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0384** - Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain nu située 50, rue du Mas Mathieu et appartenant aux époux Moine - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0385** - Neuville sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 37, avenue Gambetta et appartenant aux époux Desbois - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0386** - Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 35, route de Saint Romain et appartenant aux Consorts Esther - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0387** - Saint Didier au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 13, chemin du Pinet à la Molière et appartenant à l'indivision Maillon - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé (ER) n°8 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0388** - Saint Genis Laval - Opération d'aménagement du chemin de Moly - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 65, chemin de Moly et appartenant à M. Jean-Noel Traverse - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0389** - Solaize - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Beauregard et appartenant aux époux Cusant - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0390** - Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Louis Duclos et appartenant à la Mutualité du Rhône - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0391** - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de diverses parcelles de terrain nu situées rue Henri Legay et appartenant à la SCI Club de la Soie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0392** - Villeurbanne - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain nu située 227, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de la résidence Variations - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0393** - Villeurbanne - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 39, rue Anatole France et appartenant à la SCI du 39, rue Anatole France - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé n°72 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0394** - Bron - Cession à M. Michel Jolly du lot n°745 dépendant de la copropriété Résidence Plein Ciel située 1 à 13, rue Gérard Philipe - 18 à 20, rue Louis Pergaud - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0395** - Bron - Cession à M. Alphonse Tedesco du lot n°752 dépendant du bâtiment D de la copropriété Résidence Plein Ciel située 1 à 13, rue Gérard Philipe - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0396** - Bron - Cession des lots n°1210 et 1120 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon, escalier 11 situés 11, rue Jules Védrières et appartenant à M. et Mme Mostafa Adib - Abrogation de la décision n°B-2014-0164 du Bureau du 10 juillet 2014 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0397** - Fontaines sur Saône - Revente à la Commune d'un lot de copropriété situé 11, avenue Simon Rousseau - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0398** - La Tour de Salvagny - Revente à la Commune d'un immeuble situé 3, rue de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0399** - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence phase 2 - Cession attermoyée, à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence, d'un tènement immobilier situé 42, quai Perrache sur les parcelles cadastrées BD 97, BD 184 et BD 185 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0400** - Lyon 3° - Lyon 7° - Plan de cession - Cession à Immo bilière Rhône-Alpes (IRA), de lots dans des immeubles en copropriété situés 56, rue des Rancy, 31, rue du Lac, 20, rue de la Rize, 52, rue Etienne Richerand, 19, rue Vaudrey, 80, rue Paul Bert, 64, rue des Rancy et 22, avenue Jean Jaurès - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0401** - Lyon 3° - Plan de cession - Cession au profit de Mme Claudine Notter des lots n°5, 24 et 27 dans un immeuble en copropriété situé 48, rue Voltaire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0402** - Lyon 7° - Plan de cession - Cession à M. Benhamed, ou toute personne physique ou morale se substituant, de lots de copropriété situés 22, rue Saint-Michel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0403** - Lyon 8° - Plan de cession - Réduction du terrain d'assiette du bail emphytéotique consenti à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat sur l'immeuble situé 124, avenue des Frères Lumière et cession à M. et Mme Morand - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0404** - Meyzieu - Cession, à la Société française d'habitations économiques (SFHE) Arcade, de 2 parcelles de terrain nu, situées 1, route d'Azieu - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0405** - Villeurbanne - Revente, à la Commune, d'un bien immobilier situé 125, rue Dedieu - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0406** - Villeurbanne - Revente, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 98, rue Hippolyte Kahn - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0407** - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 51, rue Edouard Vaillant - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0408** - Lyon 8° - Equipement public - Institution d'une servitude de passage public et de canalisation d'eau ainsi que de cour commune au profit de la SCI Concorde et Lumières ou de toute autre société à elle substituée sur une parcelle de terrain métropolitain située à l'angle du boulevard Pinel et de la rue Guillaume Paradin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0409** - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Modification de la condition particulière de la convention de servitude de passage au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur un ensemble de parcelles de terrain nu formant le lot n°6 de la ZAC Armstrong et situées 22, avenue Jean Cagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0410** - Villeurbanne - Projet Carré de Soie - Protocole d'accord entre la Métropole de Lyon et la Société par Action Simplifiée (SAS) Prodecom pour une éviction commerciale au 202, rue Léon Blum - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0411** - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-ciel nord - Signature d'un protocole transactionnel entre la Métropole de Lyon et M. Pierre Reynaud - 140 rue Francis de Pressensé - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

**N° CP-2015-0412** - Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

**N° CP-2015-0413** - Solaize - Création d'une voie nouvelle n°25 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2015-0360 à CP-2015-0413. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur** : Oui, monsieur le Président et chers collègues, j'ai 53 décisions pour cette Commission permanente relatives à des acquisitions, cessions et dossiers divers que je vais essayer de vous synthétiser au maximum.

La première partie concerne des acquisitions pour des opérations de proximité en voirie.

Les dossiers n°CP-2015-0361, CP-2015-0364, CP-2015-0365, CP-2015-0367, CP-2015-0370, CP-2015-0371, CP-2015-0373, CP-2015-0378 à CP-2015-0380, CP-2015-0383, CP-2015-0381, CP-2015-0386, CP-2015-0389, CP-2015-0390 et CP-2015-0391, respectivement à Bron, Cailloux sur Fontaines, Charbonnières les Bains, Charly, Décines Charpieu, Feyzin, Francheville, Lyon 8°, Lyon 9°, Meyzieu, Mions, Saint Cyr au Mont d'O r, Solaize, Vaulx en Velin et Villeurbanne, concernent des acquisitions et des régularisations pour des projets de voirie dont la rue des Fleurs à Bron, ce qui fera un peu de poésie. Madame Vullien en fera aussi tout à l'heure dans son dossier, pour associer les 2 noms. Un total d'acquisitions de 9 973 mètres carrés acquis à titre gratuit.

Ensuite, les acquisitions à titre payant. Les dossiers n°CP-2015-0363, CP-2015-0374, CP-2015-0384, CP-2015-0385, CP-2015-0388, CP-2015-0392, CP-2015-0368 et CP-2015-0366, respectivement à Cailloux sur Fontaines, Genay, Montanay, Neuville sur Saône, Saint Genis Laval, Villeurbanne et Charly, concernent des projets de voirie de proximité, soit d'aménagements, soit d'emplacements réservés, de réalisations giratoires, d'aménagement de l'élargissement du chemin de Moly, d'aménagement du cours Emile Zola, de la voie nouvelle Louis Vignon à Charly pour 2 parcelles, ce sont donc aussi des mises en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de ce mandat. Les surfaces totales représentent 7 300 mètres carrés pour un montant d'acquisition de 1 537 846 €.

Ensuite, les dossiers n°CP-2015-0360 et CP-2015-0362 à Bron concernent l'Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon. Il y a une décision modificative à une décision de la Commission permanente du 18 juin 2015. Il s'agissait d'un bien occupé au lieu d'un bien libre. C'est un appartement. Puis il y a une abrogation d'une décision du Bureau du 10 juillet 2014 relative à l'ORU Bron Terrailon. C'est un propriétaire qui ne souhaite plus vendre. Donc, on ira à l'expropriation pour un appartement.

Ensuite, le dossier n°CP-2015-0369 à Dardilly concerne l'aménagement urbain et l'aménagement de l'Esplanade de la poste pour une surface de terrain de 4 654 mètres carrés concernant un bâtiment et un terrain nu pour un prix d'acquisition de 1 968 837 €.

Le dossier n°CP-2015-0376 à Lyon 3° concerne l'aménagement du quartier de la Part-Dieu. Il s'agit de l'acquisition d'un appartement en copropriété sur la place de Milan de 66,78 mètres carrés pour un montant de 200 340 €. Les deux dossiers sont également des opérations liées à la PPI.

Le dossier n°CP-2015-0382 à Mions concerne la liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre. C'est le rachat des espaces publics et des voiries pour 24 565 mètres carrés qui se feront à titre gratuit.

Le dossier n°CP-2015-0375 à Lyon 3° concerne l'acquisition d'un immeuble de 6 logements qui sera confié à Poste habitat pour un montant de 840 000 €. C'est un bail dont 53 % du montant de l'opération.

Le dossier n°CP-2015-0377 à Lyon 7° concerne une réserve foncière pour l'acquisition d'un immeuble, frange Est de Gerland, dans la zone UI. C'est une maison de 3 niveaux acquise au prix de 264 000 €.

Le total de ces acquisitions représente 40 361 mètres carrés pour un montant total de 3 284 177 €.

Je passe maintenant à la partie cessions.

Les dossiers n°CP-2015-0394 à CP-2015-0396 à Bron concernent l'ORU Bron Terrailon. Il s'agit de l'abrogation d'une décision du Bureau du 10 juillet 2014. C'est monsieur Adib qui ne souhaite plus acheter. On vend un appartement en déclaration d'utilité publique (DUP). On annule à la fois l'acquisition et la cession. Et les deux autres opérations sur Bron concernent l'acquisition de 2 garages pour des montants 5 500 € chacun.

Ensuite, les dossiers n°CP-2015-0397, CP-2015-0398, CP-2015-0405 et CP-2015-0406, respectivement à Fontaines sur Saône, La Tour de Salvagny et Villeurbanne, concernent des reventes suite à des préfinancements par la Métropole de Lyon. A Fontaines sur Saône, c'est un préfinancement pour service public. A La Tour de Salvagny, c'est l'aménagement d'un parking public. A Villeurbanne, c'est l'extension du groupe scolaire Emile Zola. Et pour le dernier dossier à Villeurbanne, c'est une revente pour un emplacement réservé d'équipements publics.

Ensuite, des opérations qui sont liées aux plans de cession.

Le dossier n°CP-2015-0400 à Lyon 3° - Lyon 7° concerne un plan de cession pour le logement social : 8 PLU et 3 PLAI. C'est un lot de copropriété de 11 logements. C'est une cession qui se fait au prix de 450 313 €.

Le dossier n°CP-2015-0401 à Lyon 3° concerne un plan de cession pour une locataire occupante. Ce sont un logement, une cave et un grenier pour un montant de 43 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0402 à Lyon 7° concerne un plan de cession dans le cadre d'un remembrement de 8 logements, 4 caves, 2 locaux et une cour pour un montant de 560 000 €. C'est un immeuble qui fera l'objet de travaux.

Le dossier n°CP-2015-0403 à Lyon 8° concerne un plan de cession pour un terrain de 168 mètres carrés pour 100 800 €.

Le dossier n°CP-2015-0404 à Meyzieu concerne un plan de cession suite à une consultation pour 13 logements en PSLA pour une surface de terrain de 998 mètres carrés de terrain nu pour un montant cédé de 261 435,48 € TTC.

Le total général des cessions fait 8 106 548 € dont 3,5 M€ réglé en 2017.

J'ai oublié le dossier n°CP-2015-0399 à Lyon 2° qui concerne une cession à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence. Il s'agit de démolitions au 42, quai Perrache et de réalisations de parkings d'immeubles. C'est un immeuble qui est cédé pour 3 550 000 € mais ils ne seront payés qu'en 2017.

Et le plan de cession, cher à mon voisin Richard Brumm, représente 1 415 548 €, et pour vous donner une idée de l'état du plan de cession 2015 comprenant la Commission permanente d'aujourd'hui, cela représente 3 421 189 €, ce qui veut dire que l'objectif du montant du plan de cession devrait être atteint pour la fin de l'année.

Et j'en terminerai avec les dossiers divers.

Le dossier n°CP-2015-0408 à Lyon 8° concerne une institution d'une servitude de passage public.

Le dossier n°CP-2015-0387 à Saint Didier au Mont d'Or concerne un abandon de mise en demeure d'acquiescer.

Le dossier n°CP-2015-0409 à Vénissieux concerne une modification de convention de servitude de passage du lot n°6 de la ZAC Armstrong.

Le dossier n°CP-2015-0393 à Villeurbanne concerne un abandon suite à une mise en demeure d'acquiescer de l'emplacement réservé n°72.

Le dossier n°CP-2015-0407 à Villeurbanne concerne une mise à disposition par bail emphytéotique pour 13 logements PLU et 5 logements PLAI pour un montant de 814 040 €.

Le dossier n°CP-2015-0410 à Villeurbanne concerne le projet Carré de Soie. Il s'agit d'une éviction commerciale de la société Prodecom appelée "Carrosserie C" pour un montant de 552 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0412 à Saint Fons concerne un engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation de l'achèvement de l'acquisition du tour de ville pour un montant de 496 000 €. Il reste encore une acquisition pour terminer toutes les acquisitions du tour de ville de Saint Fons et madame le Maire nous a promis de faire une visite lorsque les travaux seront terminés.

Enfin, le dossier n°CP-2015-0413 à Solaize concerne un engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation pour la création d'une voie nouvelle n°25 et de 2 acquisitions pour un montant de 213 000 €.

Pour résumer, le total des recettes représente 814 040 € et le total des dépenses représente 1 261 000 € pour ces dossiers divers.

Quant au dossier n°CP-2015-0372, il est retiré de l'ordre du jour. Il s'agissait de l'achat d'une parcelle de la Métropole de Lyon à destination du SAGYRC. En fait, cette parcelle sera vendue directement entre le propriétaire et le SAGYRC, ce qui économisera quelques frais d'acte notarié, plutôt que d'avoir un intermédiaire qui est la Métropole de Lyon.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes (IRA) n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n°CP-2015-0400 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

---

**N° CP-2015-0414** - Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Conseiller délégué Desbos rapporte le dossier n°CP-2015-0414. Monsieur Desbos, vous avez la parole.

**M. le Conseiller délégué DESBOS, rapporteur** : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2015-0414 concerne l'approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon dans le cadre de la gestion tarifaire de la restauration scolaire des collèves. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer cette convention.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué DESBOS.

---

**N° CP-2015-0415** - Maintenance du logiciel standard GEDélibération, NETélibération et Eprocédure et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2015-0416** - Maintenance du logiciel standard GIMAWEB (ex GIMA) : gestion patrimoniale physique et technique, gestion de l'entretien et gestion locative et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n°CP-2015-0415 et CP-2015-0416. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur** : Oui, juste 2 dossiers de madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze pour vous demander l'autorisation de signer des marchés à bons de commande pour la maintenance de 2 logiciels standards.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

---

**N° CP-2015-0417** - Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans le champ des usages, de l'innovation de services et des changements de comportements - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte le dossier n°CP-2015-0417. Madame Frih, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur** : Oui, monsieur le Président et chers collègues, avec le dossier n°CP-2015-0417, il s'agit de lancer une procédure d'appel d'offres pour l'attribution de 3 lots relatifs à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans le champ des usages, de l'innovation des services et des changements de comportements afin de pouvoir répondre de façon précise et réactive aux sollicitations des diverses directions opérationnelles de la Métropole de Lyon.

Je vous demande donc d'approuver le lancement de la procédure en vue de l'attribution de ce marché de prestations intellectuelles et d'autoriser, dans le cas où la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre par voie de marché négocié ou par la voie d'un nouvel appel d'offres et à signer ledit marché à bons de commande et tous les actes y afférents pour le lot n°1 portant sur la conception et réalisation d'études d'usages et études marketing pour un montant maximum de 396 000 € TTC pour une durée ferme de 2 années reconductibles de façon expresse une fois 2 années.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

**N° CP-2015-0418** - Formation obligatoire des assistants maternels agréés par la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle enfance et famille - Direction de la protection maternelle et infantile et des modes de garde -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Guillemot rapporte le dossier n°CP-2015-0418. Madame Guillemot, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT, rapporteur** : Le dossier n°CP-2015-0418 concerne un appel d'offres pour la formation obligatoire des assistants maternels.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT.

**N° CP-2015-0419** - Champagne au Mont d'Or - Décines Charpieu - Lyon 7° - Pierre Bénite - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, des demandes de déclarations préalables et une demande de permis de démolir - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0420** - Meyzieu - Autorisation donnée à l'organisme Arcade / Société française des habitations économiques (SFHE) de déposer des autorisations des droits du sol (dont permis de construire), portant sur les biens métropolitains situés 1 route d'Azieu et cadastrés CS 1 et CS 2 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0421** - Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les cimetières de Bron et Rillieux la Pape - Lot n°3 : espaces verts - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0422** - Lyon 6° - Travaux de réfection des vitrages extérieurs attachés de l'Amphithéâtre 3000 suite à sinistre dommages - ouvrages - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0423** - Lyon 8° - Renforcement de la dalle de l'ex-quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs - Lot n°2 : maçonnerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0424** - Craponne - Restructuration partielle et amélioration de l'enveloppe thermique du collège Jean Rostand - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n°3 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0425** - Craponne - Restructuration partielle et amélioration de l'enveloppe thermique du collège Jean Rostand - Lot n°3 : étanchéité, lot n°9 : plomberie-chauffage-ventilation, lot n°10 : électricité - Autorisation de signer 3 avenants - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0426** - Irigny - Restructuration du collège Daisy Georges Martin - Lot n°1 : démolitions - gros oeuvre - Lot n°5 : menuiseries intérieures - Autorisation de signer un avenant n°2 pour le lot n°1 et un avenant n°1 pour le lot n°5 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0427** - Lyon 2° - Prestations de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0428** - Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n°6 : étanchéité - bardage - couverture - Lot n°7 : façade - ITE - Lot n°10 : menuiseries intérieures bois - Lot n°11 : plâtrerie - peinture - Lot n°15 : électricité - courant fort - courant faible et lot n°17 : chauffage - plomberie - ventilation - Autorisation de signer un avenant n°1 pour les lots n°7, 10 et 11 et un avenant n°2 pour les lots n°6, 15 et 17 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2015-0419 à CP-2015-0428. Madame Laurent, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur** : Monsieur le Président et chers collègues, le premier dossier n°CP-2015-0419 concerne une autorisation de déposer des demandes de permis de construire modificatifs au collège Jean-Philippe Rameau à Champagne au Mont d'Or et une autorisation de déposer une demande de permis de construire au collège Maryse Bastié à Décines Charpieu pour la construction d'un bâtiment modulaire à usage de 3 salles d'enseignement. Il s'agit aussi pour ce dossier d'autoriser un permis de démolir pour un bâtiment à Villeurbanne, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Soie.

Le dossier n°CP-2015-0420 a pour objectif d'autoriser l'organisme Arcade à déposer toutes autorisations de droits au sol dont un permis de construire portant sur le tènement métropolitain situé 1, route d'Azieu à Meyzieu pour la réalisation d'un programme de construction d'environ 13 logements en accession sociale.

Le dossier n°CP-2015-0421 vise à autoriser la signature du marché de travaux d'aménagement des carrés et des clairières dans les cimetières de la Métropole situés à Bron et Rillieux la Pape avec l'entreprise CHAZAL sur le lot des espaces verts pour un montant de 480 000 € HT pendant une durée ferme de 2 ans.

Le dossier n°CP-2015-0422 à Lyon 6° vise à autoriser la signature du marché de travaux de réfection des vitrages extérieurs attachés à l'Amphithéâtre 3000 suite à la chute de plusieurs éléments de 3 façades vitrées de l'extension du centre des Congrès et à cause d'un système d'attache actuel qui est insuffisant pour maintenir en place les vitrages. L'entreprise PARALU effectuera les travaux de réparation pour un montant de 427 887 € HT pris en charge par le Cabinet d'assurance SMA Courtage.

Le dossier n°CP-2015-0423 à Lyon 8° vise à autoriser la signature du marché pour le renforcement de la dalle d'estacade de l'ex quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs avec l'entreprise VASSIVIERE sur le lot de maçonnerie pour un montant de 285 994,50 € HT. Cette dalle d'estacade servira de voie d'accès pour les pompiers.

Le dossier n°CP-2015-0424 a pour objectif la signature d'un 3° avenant au marché public de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration partielle et l'amélioration de l'enveloppe thermique du collège Jean Rostand à Craponne avec le groupement SYNAPSE. Cet avenant porte sur l'allongement de la durée du chantier qui s'explique par la nécessité d'un désamiantage nécessaire.

Le dossier n°CP-2015-0425 à Craponne a pour but la signature de plusieurs avenants au marché public des travaux concernant la restructuration partielle et l'amélioration thermique du collège Jean Rostand.

Le dossier n°CP-2015-0426 a pour but la signature de 2 avenants au marché public de travaux pour la restructuration du collège Daisy Georges Martin à Irigny.

Le dossier n°CP-2015-0427 à Lyon 2° a pour objectif la signature du premier avenant au marché public de prestations intellectuelles pour les prestations de maîtrise d'oeuvre concernant le réaménagement du centre d'échanges Lyon-Perrache avec le groupement d'entreprises Gautier Conquet/Aurel Designe Urbain/Setec Batiment/Sodecset Construction/Planitec BTP/Gamba Acoustique. Cet avenant concerne l'adoption d'un nouveau phasage de travaux de l'opération limitée à 2 phases au lieu de 3. Il est sans incidence financière sur le marché.

Enfin, le dossier n°CP-2015-0428 a pour objectif la signature de plusieurs avenants au marché public de travaux pour la restructuration du collège Jean Giono à Saint Genis Laval. L'avenant n°2 porte sur l'étanchéité, le bardage et la couverture. L'avenant n°1 porte sur la façade et l'avenant n°3 porte sur les menuiseries intérieures.

Voilà, merci monsieur le Président et chers collègues, j'en ai terminé.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

---

**N° CP-2015-0429** - Aides à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Llung rapporte le dossier n°CP-2015-0429. Monsieur Llung, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président LLUNG, rapporteur** : Oui, monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2015-0429 concerne les aides à la pierre, soit au titre de la Métropole de Lyon en son nom propre, soit au titre de l'Etat. Monsieur Le Faou qui est administrateur de l'un des bailleurs m'a demandé de le rapporter pour éviter tout conflit.

Il s'agit de subventions pour un montant de 4 482 242 €. Cela concerne 9 bailleurs différents et 7 communes. Il y a 296 logements sociaux concernés et des logements au titre de l'ANRU pour 18 PLUS et 7 PLAI. Il s'agit des Communes de Feyzin, Villeurbanne, Vaulx en Velin, Cailloux sur Fontaines, Vénissieux, Lyon et La Mulatière. Vous avez en annexe le tableau de répartition entre le PLUS et le PLAI.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, M. Le Faou, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat et Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes (IRA) n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n°CP-2015-0429 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président LLUNG.

---

**N° CP-2015-0430** - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Soie - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte le dossier n°CP-2015-0430. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur** : Oui, monsieur le Président, le dossier n°CP-2015-0430 porte sur une mission de maîtrise d'œuvre sur la ZAC La Soie à Villeurbanne avec une autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché public. Ce marché a été notifié le 4 mars 2014. Suite à des études complémentaires, il a fait état de l'élaboration d'études complémentaires au titre du marché de maîtrise d'œuvre. Cet avenant d'un montant de 86 986 € HT porte sur une augmentation de 4,88 % du marché initial. Il est proposé dans ce cadre d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

---

**N° CP-2015-0431** - Projet de recherche dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour favoriser le déploiement du travail à distance en secteur tertiaire et industriel afin de réduire la mobilité - Demande de subvention auprès de l'ADEME - Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Passi rapporte le dossier n°CP-2015-0431. Monsieur Passi, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PASSI, rapporteur** : Oui, monsieur le Président, le dossier n°CP-2015-0431 porte sur une demande de subvention de 34 400 € auprès de l'ADEME afin de répondre à un projet de recherche pour favoriser le déploiement du travail à distance. Ce projet serait piloté par la Métropole de Lyon au côté d'autres partenaires comme le club des entreprises de Lyon Part-Dieu et l'Association des entreprises de la vallée de la chimie.

Ce projet vise à sensibiliser sur le travail à distance et à mettre en place un outil analytique permettant de quantifier les économies, tant en terme de déplacement qu'en terme d'économie de CO2. L'objectif est de répondre aux ambitions du plan climat de la Métropole de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre mais aussi d'assurer une plus grande sobriété dans la mobilité et une meilleure efficacité des salariés au travail. Il est à souligner qu'aucun budget ne sera demandé à la Métropole de Lyon.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PASSI.

---

**N° CP-2015-0432** - Appel à projet - Territoires zéro déchet zéro gaspillage - Candidature de la Métropole de Lyon à l'appel à projet organisé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) - Demande de subvention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Conseillère déléguée Baume rapporte le dossier n°CP-2015-0432. Madame Baume, vous avez la parole.

**Mme la Conseillère déléguée BAUME, rapporteur** : Oui, monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2015-0432 porte sur le fait que la Métropole de Lyon se propose de répondre à un appel à projet lancé par le Ministère de l'écologie, à savoir "territoires zéro déchet, zéro gaspillage", pour rester sur le chemin de la prévention des déchets et ouvrir le chemin de l'économie circulaire.

Il vous est proposé aujourd'hui d'acter le fait que la Métropole de Lyon a déposé une candidature et qu'on suivra cette piste-là, sachant que l'appel à projet ouvre bien entendu à des subventions de l'Etat, de l'ADEME en l'occurrence, pour financer un poste d'animateur ainsi que des dépenses de communication pendant 3 ans.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BAUME.

---

**N° CP-2015-0433** - Fonctionnement du dispositif Bus info santé - Attribution d'une subvention à la Métropole de Lyon par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes au titre de l'année 2015 - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de la santé et du développement social -

**N° CP-2015-0434** - Chassieu - Montanay - Solaize - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour l'installation de composteurs au sein des cantines scolaires - Conventions avec les communes bénéficiaires - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

**N° CP-2015-0435** - Décines Charpieu - Programme de développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention pour les composteurs en pied d'immeubles - Convention avec le bénéficiaire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n°CP-2015-0433 à CP-2015-0435. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Oui, pour le dossier n°CP-2015-0433, une fois n'est pas coutume, c'est de l'argent qu'on va recevoir. Il s'agit d'une subvention de 30 000 € de l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes au titre du fonctionnement du dispositif Bus info santé. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer la convention.

Le dossier n°CP-2015-0434 concerne le développement du compostage domestique dans les cantines scolaires. En l'occurrence, ici, il s'agit de subventions pour Chassieu - Montanay - Solaize. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer les conventions.

Le dossier n°CP-2015-0435 concerne toujours le compostage domestique mais cette fois-ci au pied d'immeubles avec la Commune de Décines Charpieu. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer la convention.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

---

**N° CP-2015-0436** - Portail de covoiturage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : communication, animation et marketing du dispositif - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Conseiller délégué Vesco rapporte le dossier n°CP-2015-0436. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

**M. le Conseiller délégué VESCO, rapporteur** : Merci monsieur le Président. Le dossier n°CP-2015-0436 porte sur un marché à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans qui concerne le portail de covoiturage du Grand Lyon. C'est le deuxième lot qui concerne l'animation et le marketing attribué à l'entreprise LA ROUE VERTE sortante pour une fourchette de 120 000 € TTC à 480 000 € TTC. Voilà pour ce dossier important qui monte en puissance. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué VESCO.

---

**N° CP-2015-0437** - Donation de l'excédent de production alimentaire du restaurant administratif de la Métropole de Lyon - Approbation et signature d'une convention avec l'Association caritative Oasis d'Amour - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des ressources humaines

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n°CP-2015-0437. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Oui, monsieur le Président et chers collègues, notre collègue a dit tout à l'heure que je ferais un peu de poésie. C'est le cas effectivement. Il s'agit de faire don de l'excédent de production alimentaire du restaurant administratif de notre Métropole à l'Association caritative qui porte le nom de Oasis d'Amour. C'est dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, et vous savez que nous devons répondre à l'objectif de diminuer par 2 le gaspillage alimentaire dans notre pays d'ici à 2025, on va donc faire don de denrées.

Bien sûr, on ne s'engage pas ni sur une quantité minimum ou maximum, l'objectif étant d'éviter au restaurant métropolitain de jeter des denrées non consommées en permettant aux associations caritatives de bénéficier d'un gratuit tout en préservant, et c'est important de le préciser, les principes de sécurité et d'hygiène diverses. Dans le dossier, il vous est exposé toutes les précautions qu'il fallait prendre puisque ce sont quand même des produits frais et des produits qui risquent de se périmer très rapidement. Voilà, monsieur le Président et mes chers collègues, je pense que l'on termine cette séance par une décision qui nous touche tous droit au cœur comme il est indiqué là.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

**M. LE PRÉSIDENT** : Mes chers collègues, nous en avons terminé. Y-a-t-il des questions diverses ? Oui, monsieur Renaud George.

**M. le Conseiller délégué GEORGE** : Merci, monsieur le Président. J'ai une question d'actualité. On voit que la politique vis-à-vis des migrants en France est en train de faire un peu de bruit. On est peut-être aussi nous-mêmes, au sein de nos propres communes, sollicités sur ces questions. Je m'interrogeais simplement sur la position de la Métropole en la matière. On a vu dans le Progrès de ce matin que Lyon commençait aussi à prendre position sur ces sujets. Voilà, c'est l'objet de ma question.

**M. LE PRÉSIDENT** : Oui, j'ai eu des entretiens ce week-end avec le Préfet. On doit avoir un suivi avec lui. Je pense qu'il serait bien, autant que possible, qu'on puisse l'organiser en commun au niveau métropolitain, en tout cas se coordonner plutôt que de prendre chacun des initiatives. Je vais essayer de faire le point avec les services de la Préfecture dans la journée. Puis, ensuite, on prendra éventuellement un certain nombre d'initiatives. Voilà, merci.

*La séance est levée à 11 heures 35.*

---

---

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 12 octobre 2015.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

---

---